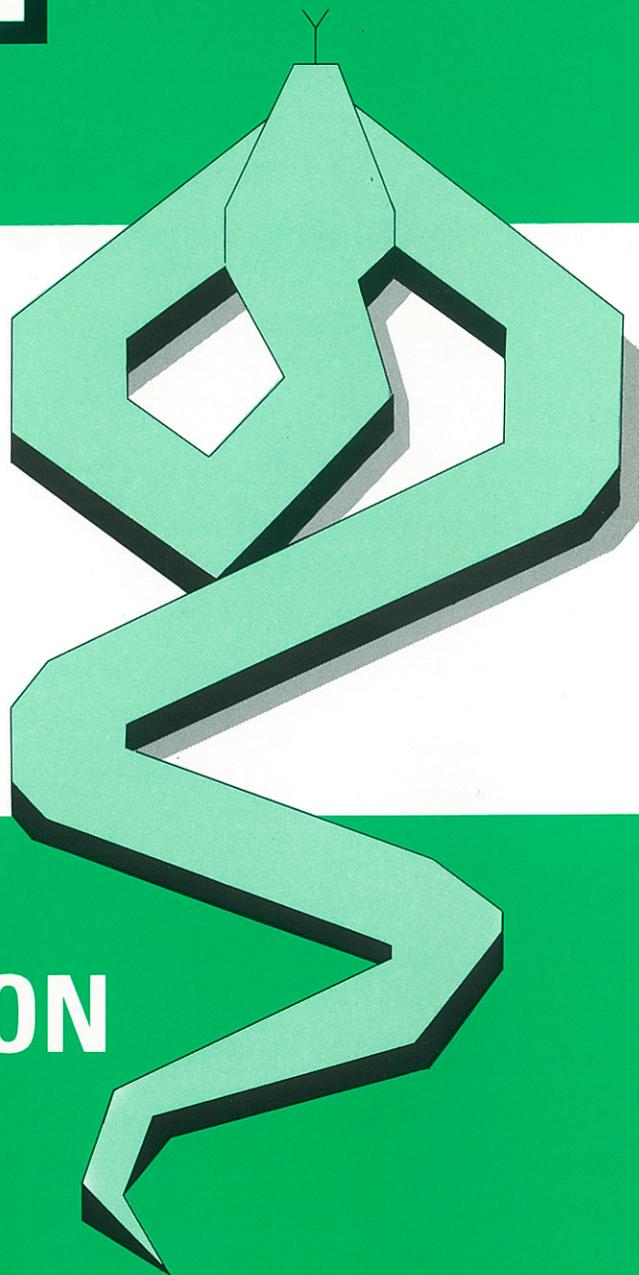


**COURRIER**  
**DU M** **MEDECIN**  
**VAUDOIS**

numéro 9

oct. - 92

ORGANE  
DE LA SOCIÉTÉ  
VAUDOISE  
DE MÉDECINE



**RESTRUCTURATION  
DU DÉCANAT**

**STATISTIQUES DU CONCORDAT DES CAISSES MALADIE**

## Clinique Bon Port

Un établissement unique en son genre; spécialisé en matière de médecine interne, de nutrition, de relaxation et d'activité physique, propre à prendre en charge des patients dont le mode de vie est inadéquat.

**Recommandé pour une prise en charge personnalisée des patients, en particulier en cas de dépression liée au surmenage, de réhabilitation cardiaque, pour traitement de l'obésité et pour suites de traitements.**

Sous la direction médicale de médecins de renom; organisé autour d'un collège de huit médecins, tous autorisés à pratiquer de manière indépendante dans le canton de Vaud. Ouvert aux médecins traitants.

Equipement complet d'hydrothérapie, kinésithérapie, piscine, bain bouillonnant, sauna, salle de gymnastique, enveloppement, ultrasonographie, cardiologie (ergométrie, Holter, échographie, Doppler vasculaire périphérique, spirométrie). Laboratoire d'analyses chimiques.

**CLINIQUE BON PORT** est située sur les rives du lac Léman, dans un havre de paix, de fleurs et de verdure. Toutes les chambres avec balcon, orientées plein sud, regardent les Alpes et sont dotées du plus grand confort.

**CLINIQUE BON PORT**  
21, rue Bon-Port, CH-1820 MONTREUX  
Tél. 021/963 51 01 - Fax 021/963 77 95 - Télex 453 133

FIEVRE ET DOULEURS

# 500 mg de soulagement



# Aspégic®

(Acétylsalicylate de Lysine)

Admis aux caisses-maladie  
Pour de plus amples informations,  
veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

ARCHIPEL  
SANTÉ

L'efficacité de toute une gamme soluble

 SYNTHELABO PHARMA

Case Postale, 1000 LAUSANNE 21

# Editorial

## Du nouveau au décanat

*Il est réjouissant d'apprendre que le décanat de la Faculté de médecine se restructure.*

*Les défis qu'il doit affronter sont d'importance: entre autres, la pléthore médicale, le renouvellement conséquent du corps professoral à l'horizon 2000, la mise en place du service des hospices... De manière à rester un interlocuteur cohérent et crédible, mais aussi et surtout à conserver l'initiative et le dynamisme dans les domaines qui lui sont propres, le décanat se devait de repenser ses structures et de les adapter.*

*La «professionnalisation» de ses membres et le partage des responsabilités en son sein vont tout à fait dans ce sens. Le décanat devrait en sortir grandi et plus efficace pour faire entendre sa «voix» au sein du système de santé de ce canton.*

*Par ailleurs, le comité de la SVM salue la politique d'ouverture annoncée par le nouveau décanat à son égard. Ces dernières années, des contacts très réguliers avaient déjà eu lieu entre le doyen et le président de la SVM; ils se sont révélés indispensables comme lieu d'échange et d'information entre les mondes - trop souvent conflictuels - des établissements universitaires et des médecins installés.*

Daniel Petitmermet,  
secrétaire général

# Sommaire

1

Editorial  
Du nouveau au décanat

3

Dossier  
Restructuration  
du décanat de la Faculté  
de médecine

5

Nominations

7

Opinion  
Le silence n'est pas d'or

9

Communiqués

12

Calendrier médical  
vaudois



### Prochaines parutions:

N° 10/92  
18 novembre 1992  
(délai rédactionnel:  
26 octobre 1992)

N° 1/93  
13 janvier 1993  
(délai rédactionnel:  
14 décembre 1992)

# M. AMREIN

Orthopédiste-bandagiste

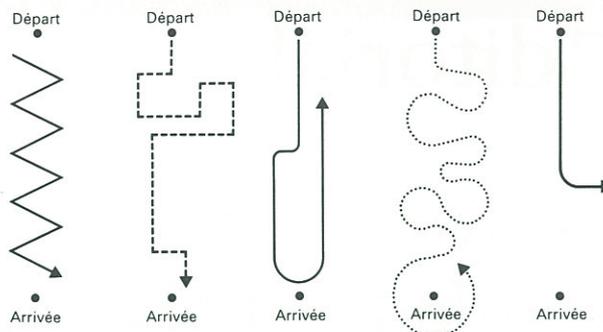


Atelier spécialisé pour la fabrication de prothèses,  
appareils et corsets orthopédiques, lombostats  
en tissus, supports plantaires, bandages  
Location de cannes anglaises

**Tous bas et manchons de compression  
(varices et drainages lymphatiques)**

14, rue de la Borde – 1018 Lausanne  
Tél. 36 85 75 – Fax 36 20 02

## Quelles expériences avez-vous faites en déclarant un sinistre à votre compagnie d'assurance ?



**winterthur**

De nous, vous pouvez attendre plus.

**Direction régionale  
de Lausanne :**  
Avenue Benjamin-Constant 1  
1002 Lausanne  
Téléphone 021/319 51 11



## **Bioréac sa**, la maison spécialisée

1001 Lausanne  
boulevard de Grancy 35  
téléphone 021 617 74 26

**qui installe moderne, économique.  
Service clientèle actif et qualifié.  
Service de contrôle de qualité pour  
chimie et hématologie.**

Docteur, découpez et adressez-nous ce coupon-réponse, sans engagement de votre part!



Veuillez prendre rendez-vous afin de faire une approche de votre programme de vente  
car je m'installe en \_\_\_\_\_ (date)  
Tél. professionnel: \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Bip: \_\_\_\_\_  
Tél. Privé: \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
de préférence: \_\_\_\_\_ (jour, heure)  
Nom et prénom: \_\_\_\_\_ Spécialité: \_\_\_\_\_  
Adresse professionnelle: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Dossier

## Restructuration du décanat de la Faculté de médecine

### Introduction

Lors du colloque marquant le centenaire de la Faculté de médecine, en avril 1991, on a abondamment souligné la nécessité d'une adaptation des structures de cette dernière en fonction de la multiplicité et de la diversité des tâches qu'elle doit assumer. Dans cette optique, un groupe de travail a été chargé par le Conseil de Faculté d'élaborer un projet de réforme des structures du décanat visant à améliorer son fonctionnement. Ce projet a été adopté par le Conseil de Faculté en juillet 1991, ce qui a permis de tenir compte de la réforme proposée lors de la constitution de la nouvelle équipe du décanat entrant en fonction au 1<sup>er</sup> septembre 1992.

### Nécessité d'une restructuration

Parmi les facultés de l'Université de Lausanne, celle de médecine présente la particularité d'émerger au budget de deux départements de l'Etat de Vaud, le Département de l'instruction publique et des cultes et celui de l'intérieur et de la santé publique. Cette double dépendance s'explique facilement par la dualité des activités que doit accomplir la Faculté de médecine, enseignement et recherche d'une part, soins aux patients d'autre part.

C'est dire qu'un grand nombre des membres de la Faculté de médecine dépendent à la fois de l'Université et du Service des hospices cantonaux. Pour le doyen de la Faculté de médecine, cela implique une représentation des intérêts de la Faculté non seulement auprès du Rectorat, mais également auprès du directeur général du Service des hospices cantonaux.

A cet égard, il faut relever que, dans l'organigramme du Service des hospices cantonaux, le doyen de la Faculté de médecine occupe une posi-

tion centrale, au même niveau que le directeur général.

De l'avis unanime des doyens qui se sont succédé au cours des dix dernières années, le temps nécessaire à l'administration de la vie facultaire au quotidien rendait difficile toute action à long terme basée sur une politique de développement cohérente dans le

*La restructuration du décanat devrait permettre une amélioration sensible du fonctionnement de la Faculté de médecine et, ainsi, favoriser une politique de développement cohérente.*

domaine de l'enseignement, de la recherche et de la clinique. Pour pallier ces insuffisances, deux variantes ont été envisagées. Selon la première, la direction du décanat est assurée par un doyen «professionnel», engagé à plein temps pour une période prolongée (huit ans, par exemple) et assisté de plusieurs adjoints à la tête de secrétariats permanents. Une autre variante consiste à mettre en place une «équipe» de direction, présidée par le doyen, dont chaque membre assume un rôle précis à temps partiel. Basé sur un mode de fonctionnement collégial, ce Conseil décanal s'appuie sur un secrétariat administratif dirigé par un adjoint permanent.

C'est cette deuxième variante qui a été retenue par le Conseil de Faculté, car elle garantit un équilibre entre les différents secteurs représentés à la Faculté (instituts et services cliniques) et permet une répartition des responsabilités entre plusieurs personnes selon les intérêts et les compétences de cha-

cun. D'autre part, les membres du Conseil décanal continuant à exercer leur activité dans les instituts ou les services cliniques, le risque d'une coupure avec les réalités de la vie quotidienne de la Faculté est fortement réduit.

### La nouvelle organisation

Le Conseil décanal se compose du doyen, qui préside, de quatre vice-doyens, qui président certaines commissions permanentes, et de l'adjoint de Faculté. Un des vice-doyens est le suppléant du doyen et fonctionne comme vice-président. Son orientation (médicale de base ou clinique) est obligatoirement complémentaire de celle du doyen.

Le rôle principal du doyen, en tant qu'autorité exécutive de la Faculté de médecine, est de la représenter auprès des autorités universitaires, hospitalières et politiques. Parmi les autres vice-doyens, l'un d'entre eux est en charge de tout ce qui touche à l'enseignement et, en particulier, fonctionne comme président de la Commission des études prégraduées. Un autre vice-doyen est responsable du secteur de la recherche et, à ce titre, préside la Commission de la recherche. Enfin, un vice-doyen est chargé des affaires estudiantines et fonctionne comme conseiller aux études.

Pour assurer une représentation équitable du corps professoral de la Faculté de médecine, un des vice-doyens (à l'exception du suppléant du doyen) est un professeur associé. L'adjoint de faculté est le responsable administratif du Conseil décanal.

Cette structure a été mise en place au 1<sup>er</sup> septembre 1992 lors de l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe au décanat de la Faculté. Les membres du Conseil décanal sont les suivants:

1. Le doyen est le professeur Claude Perret, chef du Service des soins intensifs du Département de médecine interne.

2. Le vice-doyen suppléant du doyen est le professeur Eric Jéquier, directeur de l'Institut de physiologie.
3. Le vice-doyen responsable de l'enseignement est le professeur Jean-Pierre Wauters, chef de la Division de néphrologie du Département de médecine interne.
4. Le vice-doyen responsable de la recherche est le professeur Jean-Charles Cerottini, directeur de l'unité lausannoise de l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer.
5. Le vice-doyen responsable des affaires estudiantines est le profes-

seur associé Patrice Guex, chef de la Division autonome de médecine psycho-sociale.

6. L'adjointe de Faculté est M<sup>me</sup> Gisèle Maradan.

## Conclusion

La restructuration du décanat devrait permettre une amélioration sensible du fonctionnement de la Faculté de médecine et, ainsi, favoriser une politique de développement cohéren-

te. De plus, la mise en place d'une «équipe» de direction devrait permettre au doyen d'intensifier les contacts avec l'extérieur, en particulier avec les membres du Comité de la Société vaudoise de médecine. Au moment où le risque d'une pléthore médicale est de plus en plus avéré, il est indispensable que la concertation entre partenaires concernés s'accroisse pour trouver une parade à ce problème préoccupant pour la qualité de la médecine pratiquée dans notre pays.

*Le doyen: Claude Perret*

Judi 29 octobre 1992, de 9 h. à 12 h. 30  
CHUV, auditoire César-Roux

### Les Jeudis de la Vaudoise *Toxicomanie et médecin praticien*

D<sup>r</sup> A. Calanca, médecin-chef, Clinique psychiatrique universitaire  
Modérateur: D<sup>r</sup> M. Bonard

La prise en charge de la toxicomanie dans le canton de Vaud en 1992: point de vue de santé publique

*D<sup>r</sup> J. Martin*

Toxicomanie: expérience vaudoise, historique, évolution et perspectives

*D<sup>r</sup> A. Calanca*

Prescription de méthadone dans le canton de Fribourg: expériences, satisfactions et déceptions

*D<sup>r</sup> J.-M. Perron*

*Pause*

Approche pluridisciplinaire: expérience valaisanne

*D<sup>r</sup> F. Pilet*

Interactions avec les toxicodépendants: quels apports pour la pratique?

*D<sup>r</sup> M. Wenner*

Les déceptions du généraliste dans la pratique du traitement des toxicomanes

*D<sup>r</sup> Ph. Grin*

Du plaisir à s'occuper de toxicomanes?

*D<sup>resse</sup> M. Huguenin*

Adolescents et usage de drogues: les embûches

*D<sup>r</sup> P.-A. Michaud*

Le programme de Prévention et Perfectionnement des Médecins dans le domaine de la Toxicomanie (programme PPMT)

*D<sup>r</sup> G. Bertschy*

Cours de perfectionnement  
de la Société vaudoise de médecine  
Judi 26 novembre 1992

### Les Jeudis de la Vaudoise *Cœur et maladies endocriniennes*

Organisation: Département de médecine interne, professeur Pascal Nicod  
Modérateur: D<sup>resse</sup> Christiane Galland

Introduction: Pascal Nicod 9 h. 00- 9 h. 15

1. Le cœur est-il un organe endocrinien? *T. Lüscher* 9 h. 15- 9 h. 40

2. L'effet de l'hyperthyroïdie sur le cœur et son traitement *A. Flattet* 9 h. 40-10 h. 05

3. Approche de l'hypothyroïde chez un malade cardiaque *P. Nicod* 10 h. 05-10 h. 30

Pause 10 h. 30-11 h. 00

4. L'insuline, hormone de régulation cardio-vasculaire? *U. Scherrer* 11 h. 00-11 h. 25

5. Impact du diabète sur le cœur et les vaisseaux: prévention, diagnostic et traitement *R. Polikar* 11 h. 25-11 h. 50

6. Hypertension artérielle secondaire à des affections endocriniennes: diagnostic et traitement *G. Waeber* 11 h. 50-12 h. 15

Conclusions: Rolf Gaillard 12 h. 15-12 h. 30

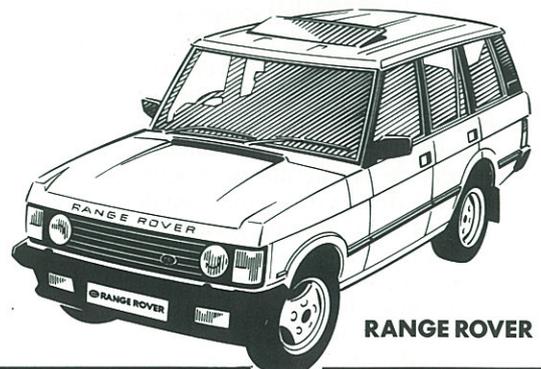


DISCOVERY



= Carrosserie en aluminium – moteur V8i  
traction intégrale permanente – classe

venez les  
essayer



RANGE ROVER



GARAGE RACING ROMANEL/Lausanne

H. Buchmann – Tél. 021/731 31 81

# Nominations

présentées par le professeur C. Perret, doyen

## M<sup>me</sup> le professeur Susanna Cotecchia

Pour succéder au professeur Georges Peters, atteint par la limite d'âge, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé M<sup>me</sup> le professeur Susanna Cotecchia, au titre de professeur ordinaire à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de l'Université de Lausanne.

M<sup>me</sup> le professeur Susanna Cotecchia, d'origine italienne, a accompli ses études à la Faculté de médecine de l'Université de Bari qui lui a décerné le grade de docteur en médecine en 1979. Tout en se spécialisant en neurologie clinique, elle entreprend des recherches de neuropharmacologie expérimentale, puis clinique à l'Institut Mario Negri à Milan.

Ses premiers travaux sur les récepteurs cérébraux l'amènent à se rendre en 1984 au Duke University Medical Center dans le Howard Hughes Medical Institute dirigé par le professeur R. J. Lefkowitz. Comme «Research Associate», puis comme «Assistant Professor», elle y assume la responsabilité des recherches sur un récepteur important pour assurer un bon fonctionnement cardiovasculaire et cérébral: le récepteur alpha-1-adrénérique.

Avec l'équipe qu'elle anime, M<sup>me</sup> le Dr S. Cotecchia va tirer parti des ressources offertes par les technologies moléculaires les plus avancées pour cloner le gène codant le récepteur et en séquencer l'ADN. Les perspectives ouvertes par ces travaux ont permis à M<sup>me</sup> le Dr S. Cotecchia de caractériser des sous-types de récepteurs alpha-1-adrénériques possédant des domaines fonctionnels distincts et en particulier de découvrir que l'un de ces sous-types de récepteurs est un protooncogène dont la mutation provoque la transformation tumorale des cellules qui le présentent.

Chercheuse résolument novatrice et soucieuse des retombées cliniques de ses résultats, M<sup>me</sup> le professeur S. Cotecchia est aussi une remarquable pédagogue qui saura faire bénéficier les étudiants et les doctorants de la qualité de son enseignement.

## Professeur Rolf Christian Gaillard

Dans sa séance du 19 juin 1992, le Conseil d'Etat a nommé le Dr Rolf

Christian Gaillard, professeur associé à l'Université de Genève, en qualité de professeur ordinaire et médecin-chef de la Division d'endocrinologie et du métabolisme du DMI du CHUV.

Le professeur Rolf C. Gaillard est né le 22 mai 1944. Il a effectué ses études de médecine et sa formation médicale à la Faculté de médecine de Genève. En 1981, il a acquis les diplômes de spécialiste FMH en médecine interne et en endocrinologie. En 1980, il est nommé en qualité de chef du Laboratoire de neuroendocrinologie de la Clinique médicale du Département de médecine de Genève. Depuis 1990, il porte le titre de chef de l'Unité de neuroendocrinologie de la Division d'endocrinologie du Département de médecine de Genève.

Après une formation postgraduada à Genève, puis à l'Hôpital St. Bartholomew's, à Londres, et enfin dans le Laboratoire de neuroendocrinologie du professeur R. Guillemin à La Jolla, le professeur R. C. Gaillard s'est fait connaître par ses travaux dans le domaine de la neuroendocrinologie et, plus récemment, des relations étroites qui existent entre l'immunologie et la neuroendocrinologie. L'activité scientifique du professeur R. C. Gaillard est très intense et plus de cent travaux originaux sont publiés sous son nom. Le professeur R. C. Gaillard s'est aussi fait connaître par ses talents de pédagogue, aussi bien dans l'enseignement prégradué que postgradué.

Nul doute que la Faculté de médecine s'est attachée, avec le professeur R. C. Gaillard, une personnalité dynamique et rayonnante dont les compétences reconnues par tous permettront le développement d'une branche importante de la médecine.

## Professeur associé Jean-Daniel Horisberger

Le Dr Jean-Daniel Horisberger, qui vient d'être nommé professeur associé à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de l'Université de Lausanne, est de nationalité suisse. Né en 1951, il a accompli ses études à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne où il acquiert son doctorat en médecine en 1982. Spécialiste FMH en médecine interne, il est successivement médecin-assistant à l'Hôpital de Nyon, puis de Babaleim, au Tchad, et, enfin, dans le Département de médecine in-

terne du CHUV. Orientant alors ses intérêts vers des activités de recherche et d'enseignement, il est nommé assistant-médecin à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie de l'Université de Lausanne. Bénéficiaire d'une bourse du Fonds national, puis de la Fondation Fogarty, il passe trois années dans le Département de physiologie de l'Université de Yale avant d'être nommé, à son retour à Lausanne en 1988, professeur assistant à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie.

La thématique des recherches du Dr J.-D. Horisberger se concentre sur le transport des électrolytes à travers les épithéliums. Tirant profit des possibilités offertes par l'électrophysiologie cellulaire, il est conduit à préciser l'influence exercée par la concentration en électrolytes intracellulaires sur la conductivité membranaire et sa modulation par les minéralo-corticoïdes. Il est l'auteur d'une vingtaine d'articles originaux ou de revues qui permettent d'apprécier sa contribution personnelle à la compréhension du rôle que le potentiel de membrane exerce sur les propriétés fonctionnelles de la pompe électrogénique.

Par sa compétence en biophysique des membranes et ses qualités humaines, le professeur associé J.-D. Horisberger a le don d'interagir efficacement avec les diverses équipes de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie et d'assurer ainsi des échanges scientifiques hautement appréciés.

## Professeur associé Giorgio Innocenti

En date du 6 mars 1992, le Dr Giorgio Innocenti a été nommé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud en qualité de professeur associé à l'Institut d'anatomie de l'Université de Lausanne.

Né en 1943 à Viareggio (Italie), le Dr G. Innocenti effectue ses études de médecine à Turin, puis présente un travail de thèse à l'Université de Sassari. En 1967, il reçoit son diplôme de médecin avec la mention *cum laude*. Entre 1968 et 1974, il travaille comme assistant aux Instituts de physiologie des Universités de Rome, Catane, Turin et Ferrare, tout en poursuivant une spécialisation en neurologie et psychiatrie. Dès 1974, on le retrouve à l'Institut d'anatomie de l'Université de

Lausanne, tout d'abord comme médecin-assistant, puis comme maître-assistant, professeur assistant et, finalement depuis 1985, comme suppléant de professeur ordinaire avec rang de professeur associé.

Le Dr G. Innocenti dispense son enseignement aux étudiants en médecine et aux futurs maîtres de sport dans le cadre du Centre de formation des maîtres d'éducation physique de l'Université de Lausanne. A cela viennent s'ajouter d'importantes activités d'enseignement au niveau postgradué aux plans national et international. Il participe également, en tant que coorganisateur et conférencier, au cours EPFL-UNIL intitulé «Introduction à l'intelligence biologique et artificielle».

Les activités scientifiques du Dr G. Innocenti lui valent un grand renom sur la scène internationale. Son domaine d'élection concerne la physiologie, la biochimie et l'anatomie du système nerveux, l'organisation du cortex, les relations interhémisphériques, ainsi que le développement et la plasticité du cerveau. La Faculté de médecine est heureuse d'avoir pu garder à Lausanne une personnalité d'une telle valeur.

### Professeur Hans-Jürg Leisinger

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre 1992 en qualité de professeur ordinaire et chef du Service d'urologie du CHUV, le professeur Hans-Jürg Leisinger est né en 1941 dans le canton de Zurich où il a effectué toutes ses études et a obtenu le diplôme fédéral de médecin en 1968. Après cinq ans de formation en chirurgie, il fait une spécialisation d'urologie dans le Service du professeur G. Mayor, à Zurich; il obtient le titre de spécialiste FMH en chirurgie en 1974, puis de spécialiste FMH en urologie en 1976. Durant ces années, il collabore, sur le plan de la recherche, avec les professeurs N. Kock, de Göteborg, et H. Säuberli, de Zurich.

Pour venir à Lausanne, le professeur H.-J. Leisinger a quitté le poste de chef du Service d'urologie de l'Hôpital de Schaffhouse. C'est un urologue reconnu internationalement pour son travail de pionnier dans le domaine des vessies iléales.

### Professeur associé Alfio Marazzi

En date du 3 avril 1992, le Dr Alfio Marazzi, privat-docent et agrégé, a été nommé professeur associé de statistique et informatique médicales dans

le cadre de l'Institut de médecine sociale et préventive.

Né à Lugano en 1947, le Dr A. Marazzi a fait ses études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich où il obtient le diplôme de mathématicien en 1971 et le doctorat en 1976 pour une thèse en mathématiques actuarielles et théorie de la décision statistique, couronnée par le «Walter Saxer Versicherungshochschulpreis».

De 1976 à 1978, il est collaborateur scientifique auprès de la chaire de statistique mathématique de l'EPFZ. En 1977, il est chargé de cours invité à la Faculté des sciences de l'Université de Louvain et, de 1978 à 1979, professeur assistant au Département de statistique de l'Université de Princeton.

Depuis son retour en Suisse, il est chef de la Division de statistique et informatique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. Il y poursuit (en collaboration avec le groupe de statistique de l'EPFZ) ses travaux concernant l'introduction dans la pratique des méthodes statistiques robustes par le développement d'un outil informatique et son application dans des domaines spécifiques, notamment dans l'analyse de données médicales. Ces travaux sont à l'origine de nombreuses publications et collaborations avec les distributeurs de logiciels de la communauté scientifique internationale.

Le Dr A. Marazzi a été chargé de cours en statistique à l'EPFL de 1984 à 1987 et donne actuellement un enseignement sur les logiciels statistiques au cours postgrade de statistique de l'Université de Neuchâtel. Depuis 1985, il est privat-docent et agrégé à la Faculté de médecine de l'UNIL où il travaille à la mise sur pied d'un enseignement de statistique et informatique médicales.

### Professeur associé Daniel Schorderet

Le Dr D. Schorderet est né en 1954 à Fribourg, dont il est originaire. Il a fait ses études dans cette ville, puis à la Faculté de médecine de Genève où il a obtenu en 1980 son diplôme fédéral.

Après une formation complète en pédiatrie, à l'Hôpital cantonal de Fribourg, puis en neurophysiologie à Fribourg également et, enfin, dans le Service universitaire de pédiatrie du professeur P. Ferrier, à Genève, le Dr D. Schorderet s'est orienté vers la génétique, tout d'abord sous la direction du professeur P. Engel, titulaire de la chaire de génétique médicale à Genève. Il a consacré sa thèse à la «cartographie des gènes humains».

Boursier du Fonds national dès 1985, il complète sa formation à Seattle, à l'Université Washington, tout d'abord comme Senior-fellow, puis dès 1988, comme professeur assistant de recherche. Son activité a été centrée sur les maladies héréditaires dans le Service du professeur Arno G. Motulsky, centre d'excellence reconnu sur le plan international, où il acquiert des techniques de base en biologie moléculaire et se voue particulièrement à la recherche. Tout en poursuivant sa formation en génétique moléculaire, il s'intéresse à la génétique clinique et développe un programme sur ordinateur aidant au diagnostic des malformations congénitales, programme actuellement utilisé par plus de cinquante centres aux Etats-Unis et dans le monde. Le dossier scientifique du Dr D. Schorderet démontre une orientation particulière vers les malformations liées au chromosome X.

Le Conseil de la Faculté de médecine a proposé au rectorat la nomination du Dr Daniel Schorderet comme responsable de l'Unité de génétique moléculaire (à créer), intégrée à la Division autonome de génétique médicale, dirigée par le professeur G. Pescia, avec le rang de professeur associé. La création de cette nouvelle unité est appelée à permettre de développer au CHUV le diagnostic ADN, dont l'importance est primordiale pour la plupart des spécialités médicales. Le potentiel de recherche du Dr D. Schorderet permettra de plus d'ouvrir de nouvelles perspectives en génétique médicale.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud s'est rallié aux propositions de la Faculté de médecine et, le 3 avril 1992, a nommé le Dr D. Schorderet professeur associé de génétique moléculaire humaine.

#### EMS Bois-Gentil - Lausanne

Nous cherchons pour assurer la responsabilité médicale de notre établissement un

#### médecin généraliste ou interniste

intéressé par le traitement des personnes âgées.

Dans cet établissement de 76 lits actuellement en construction, vous aurez la possibilité de partager la présence et la responsabilité des soins entre deux praticiens.

Ouverture prévue: mai 1993.

Adressez vos offres manuscrites à:  
Direction EMS Bois-Gentil,  
cb. du Châtelard 28,  
1018 Lausanne.

# Opinion

## Le silence n'est pas d'or

Malgré la gifle que le peuple leur a infligée en refusant leur initiative, les offices de remboursement persistent à influencer contre nous toutes les autorités politiques. Comment interpréter autrement le fait que tant pour les arrêtés fédéraux urgents (AFU) que pour la révision de la LAM, aucune des remarques émises par le corps médical n'a été retenue par l'OFAS? Le président de la FMH le relève avec lassitude dans les derniers numéros du BMS, en se demandant s'il vaut encore la peine de discuter avec ces gens-là!

Depuis des années, nous relevons l'hypocrisie de nos prétendus partenaires qui écoutent poliment ce que nous avons à dire mais n'agissent qu'en fonction de leur bien-être particulier sans tenir compte des assurés qu'ils prétendent défendre. Les exemples récents ne manquent pas. Les AFU pour 93 et 94 prétendent bloquer les tarifs ambulatoires, mettant ainsi en difficulté principalement les cabinets des généralistes, ce qui retentira directement sur la qualité des soins à la population.

Est-ce cet aspect qui a retenu l'attention des délégués du «Concordat des caisses maladie suisses» le 26 juin 1992? Non. C'est le fait que les AFU précédents, qui, de fait ont déjà bloqué les tarifs, ont également bloqué les primes et provoqué un gros supplément de frais administratifs qu'il faudra bien finir par combler d'une manière ou d'une autre! Le Concordat s'oppose à ces nouveaux AFU pour

éviter un blocage des primes afin de pouvoir répercuter au plus vite sur le peuple les augmentations de leurs frais administratifs, mais il demande également des «mesures renforcées aptes à maîtriser les coûts.»

Ils n'ont cure que ces mesures aboutissent à une diminution de la qualité des soins. Aux yeux de l'assurée, c'est le généraliste qui est responsable de la déchéance physique et psychologique, lui qui, parce que cela coûtait trop cher, a retardé d'une année le scan abdominal qui a révélé une tumeur et dont le traitement a nécessité un anus practer et une chimiothérapie. Aux yeux de l'office de remboursement, ce sont les spécialistes qui sont responsables, car ce traitement coûtera plus de 30 000 fr.

Tout cela parce que le généraliste a été sensible aux arguments sans cesse répétés par les offices de remboursement de la nécessité de pratiquer une médecine «économique». Mais il n'est pas facile de se dissocier du tapage médiatique des offices de remboursement qui dépensent des millions pour influencer l'opinion contre ces «chers docteurs» mais qui prétendent uniquement informer les assurés.

La compétence médicale de ces informations est telle que dans la *Gazette de la Grütli* de septembre 92 on peut lire que «les douleurs dorsales viennent rarement du dos», que «dans ce contexte on ne devrait en particulier pas parler de lésions des disques intervertébraux». Heureusement, il

existe un espoir pour les nombreux assurés qui souffrent du dos, car «il est toutefois possible de guérir des maux touchant la colonne vertébrale grâce à un procédé tout à fait naturel mis en route par un «médecin holistique». Quant aux ophtalmologues, dont je fais partie, ils seront heureux d'apprendre enfin que «le daltonisme résultait de l'absence d'une partie des cônes de la réticule!» Et c'est pour imprimer cela qu'une partie des primes payées par la population pour se protéger en cas de maladie, est détournée par les offices de remboursement.

Non, on ne peut rester muet devant tant de bêtise, car cela équivaudrait à de la complicité, même si le fait de dénoncer l'hypocrisie entraîne des réactions de la part de ceux qui profitent de ce système.

Sous l'égide de la FMH, toutes les sociétés cantonales devraient publier systématiquement, une fois par mois, un article de fond, médical et de politique sanitaire, dans le quotidien le plus lu dans leur canton, quitte à payer pour cela. La population serait certainement intéressée par les articles qui paraissent dans le BMS sur la situation sanitaire à l'étranger, par exemple, pour éviter que les mêmes erreurs se produisent chez nous. Car, si on ne nous écoute pas, c'est parce que nous ne savons pas nous faire écouter. L'action est urgente tant pour la santé de la population que pour la survie de nombreux cabinets médicaux.

*D<sup>r</sup> Rudolf Mayer*

## MEDICALL, pour parler la même langue!

Nous avons créé MEDICALL car nous savons que votre intervention est importante. Chez MEDICALL, nous connaissons chaque client et notre centrale est exclusivement réservée au corps médical... pour être certains de parler la même langue!



La première centrale médicale d'appels par bips alphanumériques de Suisse

Demandez notre documentation

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Medicall – Av. Ruchonnet 30 – 1003 Lausanne



**AMBULANCES  
ALPHA SA**  
Lausanne  
**021/36 71 71**

**URGENCES  
TRANSPORTS**

Rapatriements Suisse et étranger

Ambulances équipées  
et confortables et Mercedes  
**climatisée** avec personnels  
qualifiés (infirmiers)

Devis gratuit

Location d'oxygène

**24 heures sur 24**

GERALD  ROSSET SA  
AGENCE IMMOBILIERE

RESTE À LOUER

**PROVENCENTER**

IMMEUBLE ADMINISTRATIF & COMMERCIAL  
DE GRAND STANDING À LAUSANNE

**QUELQUES SURFACES  
DIVISIBLES  
AU GRÉ DU PRENEUR**

CONVIENDRAIT PARTICULIÈREMENT  
À DES GROUPEMENTS MÉDICAUX  
OU PARAMÉDICAUX

Parking privé sous l'immeuble.  
Bus devant l'immeuble.  
TSOL (métro) dans l'immeuble.  
Autoroute à 3 min.

Renseignements et visites:

82, avenue de Provence, 1007 Lausanne  
Tél. 021/626 29 33

**À LOUER**

**Lausanne, place Chauderon**  
(angle avenues de France et Beaulieu)

**locaux à l'usage  
de cabinets médicaux**

- \* bel immeuble ancien entièrement rénové
- \* 3 bureaux par étage (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)
- \* de 3, 4 et 5 pièces (de 65 à 90 m<sup>2</sup>)
- \* entièrement aménagés, finitions soignées
- \* canaux de sol pour distribution électr./info.
- \* loyers dès Fr. 1259.- par mois

Egalement disponibles au rez, dans la cour  
intérieure, 220 m<sup>2</sup> de locaux pouvant convenir  
à un atelier de mécanique dentaire ou labora-  
toire, etc.



Votre nouvelle agence BMW

**JAN-AUTOS SA**

Petit Rocher 6 1004 Lausanne

**Tél. 021-25 56 43**

la plus belle vitrine au centre ville

*Toute la gamme BMW, de la nouvelle série 3  
au fabuleux coupé 850 i*

# Communiqués

## Statistiques du Concordat des caisses maladie: quelques précisions

L'opinion prise par le Comité de rédaction du CMV de consacrer une édition au dossier délicat de la malpractice a été courageuse. Elle s'est finalement révélée d'excellente facture – sans jeu de mots! – ne serait-ce que dans la mesure où elle a suscité au sein du corps médical vaudois des réactions pour l'essentiel fort positives.

Dans cet ordre d'idée, la délégation de la commission paritaire SVM-FVCM chargée d'évaluer le caractère économique des traitements prodigués par les libres praticiens vaudois, a été à maintes reprises interpellée ces dernières semaines sur l'articulation de la statistique publiée chaque année par le Concordat des caisses maladie suisses, du fait qu'elle avait servi de base à ses interventions. Différents groupes de spécialistes se sont en effet trouvés démunis face à certaines questions techniques posées par quelques-uns de leurs membres. C'est par conséquent bien volontiers et dans un souci de plus grande transparence que la délégation tente de répondre à ces légitimes interrogations.

### Données fournies

De par les statuts du CCMS, les caisses maladie membres sont tenues de fournir les indications nécessaires à l'établissement de la statistique des cas de maladie. Les informations sont tirées des feuilles de maladie, cas échéant des factures d'honoraires elles-mêmes. Elles concernent, pour chaque dispensateur, les éléments suivants:

- un numéro de code particulier suivant qu'il est médecin, chiropraticien ou physiothérapeute;
- le nombre de cas qu'il a traités durant la période considérée. A ce sujet, il s'agit de préciser que les cas de maladie sont fonction de la durée de validité d'une feuille de maladie, à savoir trois mois. Dès lors, lorsque la facturation par le prestataire de soins s'effectue sur une durée de traitement plus importante ou lorsqu'elle fait l'objet d'une contestation de la part de la caisse maladie – est ainsi suspendue –, cette dernière procède, cas échéant, au recensement du nombre de cas de maladie en prenant également comme critère la durée

susmentionnée d'une feuille de maladie – (il est à noter qu'à compter de l'exercice 1991, la définition statistique du cas de maladie a été modifiée et qu'elle sera dorénavant fonction de l'année civile);

- le nombre de visites qu'il a effectuées chez le patient, y compris les visites d'urgence, de nuit, etc., suivant la liste de prestations prévue par la nomenclature en vigueur;
- le nombre de consultations, y compris les consultations spéciales, de nuit, par téléphone, etc., selon le principe défini plus haut;
- le coût des médicaments qu'il a directement délivrés (autodispensation);
- le montant global des honoraires facturés et ce, au tarif conventionnel uniquement; les suppléments d'honoraires facturés soit par des professeurs, soit à des assurés réputés très aisés sont recensés séparément.

### Utilisation des données

Sur la base des données fournies, le Concordat des caisses maladie suisses effectue une compilation de manière à en dégager pour chaque dispensateur, par groupe de même spécialité, ainsi que pour l'ensemble du corps médical du canton concerné les variables et autres ratios suivants:

- le nombre de visites, de consultations et de cas de maladie;
- les prestations de base par cas; les prestations de base résultant de l'addition des visites et des consultations. A cette variable, correspond un indice qui situe le dispensateur en question par rapport à la moyenne (= 100) de la spécialité à laquelle il appartient;
- les frais médicaux (ici, sans les médicaments) par prestation de base et l'indice y relatif;
- le montant global des frais médicaux facturés (sans les médicaments);
- la moyenne par cas de maladie de ces frais et l'indice y relatif;
- les frais de médicaments résultant de l'autodispensation;
- la moyenne par cas de maladie de ces frais et l'indice y relatif;
- le total du chiffre d'affaires qui in-

clut, cette fois, les médicaments émergeant à la pharmacie.

### Critères d'intervention

En application de la Convention du 29 juin 1978 établissant une Commission paritaire SVM-FVCM, cette dernière a retenu, pour déclencher la procédure prévue les indices relatifs aux frais médicaux par cas, d'une part, et aux prestations de base par cas, d'autre part. Elle a ainsi déterminé qu'elle retenait, pour un examen plus approfondi, les médecins dont:

- a) l'un des deux ou les deux indices dépassaient 150, soit étaient supérieurs de 50% à la moyenne de la spécialité concernée;
- b) l'indice des frais médicaux par cas, compris entre 120 et 150, était associé à un nombre de consultations supérieur à 5000.

Nous ne saurions mettre un terme à cette information sans insister sur le fait que les médecins qui ont été formellement avertis en fonction des critères précités ne sont pas jugés, en l'état, avoir une pratique «dispensatoire». Toutefois, la Commission paritaire a estimé opportun, selon la mission qui lui est dévolue au sens de la Convention concernée, de conserver la compétence de poursuivre la procédure en cas de contestation subséquente.

Cela dit, il est bien clair que toute statistique comporte certaines lacunes. Nous avons évoqué celles émergeant à la statistique du Concordat dans l'article publié au mois de juin par la délégation ad hoc de la Commission paritaire (CMV n° 6/92). Il nous paraît important de signaler que les mêmes remarques ont été formulées au Concordat dans la perspective de réaménager cette statistique.

Nous espérons vivement avoir ainsi pu profiter d'améliorer la qualité de l'information en la matière auprès du corps médical vaudois en général et des groupes de spécialistes en particulier.

Pour la délégation  
de la Commission paritaire:  
F. Clerc, secrétaire général adjoint  
de la Fédération vaudoise  
des caisses maladie

## Campagne genevoise d'information concernant l'infarctus aigu du myocarde

A partir du 5 octobre prochain et cela pendant une année, le canton de Genève va procéder à une importante campagne d'information auprès du public portant sur les maladies cardiovasculaires.

Cette deuxième phase d'une étude qui comporte trois volets, va avoir des répercussions sur l'ensemble de la Suisse romande, compte tenu des médias utilisés (Télévision et radio romandes, importants journaux, etc.).

Pour votre information, le message préparé par les initiateurs de cette étude va être le suivant:

*«Si vous ressentez une douleur dans le thorax, profonde, oppressante ou en crampes, ne disparaissant pas en 15 minutes, pensez à un infarctus; chaque minute compte; ne perdez pas de temps: appelez une ambulance et rendez-vous à l'hôpital. Si vous habitez le canton de Genève appelez le 144. Dans les autres cantons, appelez les numéros d'urgence usuels.»*

### A propos de cette campagne

De nombreuses études l'ont démontré, le bénéfice de la thrombolyse dans l'infarctus du myocarde est d'autant plus marqué que l'intervention est plus précoce. Cette observation découle essentiellement du fait qu'une repermeabilisation précoce permet de limiter l'étendue de la lésion qui joue un rôle déterminant dans le degré des séquelles fonctionnelles et partant de la survie.

Sur le plan pratique, ce phénomène a pour conséquence logique un effort pour raccourcir le plus possible le délai entre l'installation des symptômes et l'administration du thrombolytique. On connaît maintenant les différents facteurs impliqués dans ce délai: certains sont liés au degré d'information du malade ou de son entourage, d'autres à la rapidité d'intervention du médecin, puis de l'ambulance, d'autres enfin à l'acheminement du patient à l'intérieur de l'hôpital.

Un des moyens proposés pour accélérer les choses, consiste à entreprendre le traitement au domicile du malade, avant son transport à l'hôpital.

Cette pratique n'a pas semble-t-il que des avantages; elle expose notamment à une extension potentiellement dangereuse des indications. Une autre voie, plus classique, consiste à intervenir à tous les échelons pour supprimer le temps inutilement perdu.

Dans cet esprit, nos collègues genevois ont décidé de mettre en œuvre une campagne d'information qui vise à rendre le public attentif aux premiers symptômes de l'infarctus du myocarde. Cette entreprise est louable dans la mesure où elle devrait conduire à diminuer le délai global d'hospitalisation qui atteint actuellement à Genève plus de dix heures ainsi que l'a montré une étude préliminaire menée à l'Hôpital cantonal universitaire.

Comme cette campagne utilisera non seulement la presse, mais encore la radio et la télévision, le public vaudois sera lui aussi concerné et l'on peut s'attendre à en voir un bénéfice par une admission plus précoce des malades souffrant d'infarctus ou d'angor instable. Et c'est tant mieux.

Il faut cependant s'attendre aussi à quelques effets secondaires: comme chacun sait, la symptomatologie de l'angor et de l'infarctus n'est pas spécifique, et le médecin praticien joue un rôle important en sélectionnant par une anamnèse précise et un électrocardiogramme les malades réellement suspects. Si cette sélection est supprimée, il faut compter sur une augmentation – qui pourrait être importante – du nombre d'admissions pour des douleurs thoraciques d'autre origine. Cela aura pour conséquence un afflux inhabituel de malades aux services d'urgences et des conséquences économiques non seulement pour l'hôpital mais aussi, on peut le craindre, pour les malades qui, suivant les conseils prodigués, auront fait les frais d'un transport en ambulance.

*Professeur Cl. Perret  
Service des soins intensifs  
de médecine (CHUV)*

### Communication du Conseil de discipline

Appelé à se prononcer dans une affaire récente, le Conseil de discipline informe le corps médical vaudois avec la plus pressante insistance que:

- une intervention chirurgicale fonctionnelle, acceptée et prise en charge comme telle par une caisse maladie, interdit absolument la demande d'un acompte au patient. L'éventuelle tolérance d'usage qui peut exister dans le domaine de la chirurgie purement esthétique, et qui doit d'ailleurs être sévèrement discutée au plan déontologique, est dans ce cas complètement abusive, et ne saurait être acceptée d'une quelconque manière;
- une telle intervention, qui relève des prestations ambulatoires de la nomenclature tarifée, exclut sans exception une double facturation

pour un même acte, l'une conventionnelle, l'autre privée.

Par ailleurs, si par hypothèse, une part de l'intervention devait être considérée comme esthétique, elle n'autorise en rien à dépasser la fourchette du tarif d'usage privé.

*Au nom du Conseil de discipline:  
Le président, J. Diserens*



*Organe de la  
Société vaudoise de médecine*

#### Comité de la SVM

D<sup>r</sup> Pierre W. Loup, président  
D<sup>r</sup> Pierre Vallon, vice-président  
D<sup>r</sup> Denis Chessex, secrétaire  
D<sup>r</sup> Patrick Rosselet, trésorier  
D<sup>r</sup> Christian Allenbach  
D<sup>r</sup> Benoît Leimgruber  
Professeur René O. Mirimanoﬀ  
D<sup>r</sup> Alain Meyer  
D<sup>r</sup> Daniel Beck

#### Secrétaire général

Daniel Petitmermet, lic. ès lettres

#### Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1  
Case postale 76  
1010 Lausanne 10  
Tél. 021/652 99 12  
(8 h. 30 - 12 heures) – (13h.30 - 17h.30)  
CCP-Lausanne 10-1500-5  
Fax 021/652 32 21

#### Fondation

**pour la garde médicale  
S.O.S. – Médecin de garde**  
Tél. 021/652 99 32  
(24 heures sur 24)

Abonnements de déviation  
et de télécommunications au service  
des médecins de la région lausannoise

#### Administration et rédaction

Case postale 76, 1010 Lausanne 10

#### Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA  
Case postale 880, 1001 Lausanne  
Tél. 021/652 99 41

#### Impression

Imprimerie Bron SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021/652 99 44

# Kieser Training

## Centre de mise en forme

Kieser Training, le spécialiste de la musculation efficace et individuelle en Suisse.

Sur présentation de cette annonce un bon de Fr. 50.- vous sera déduit sur l'abonnement d'une année.

### Ouvert quotidiennement:

Du lundi au vendredi de 08.00 à 22.00 heures, le samedi, le dimanche et les jours fériés de 09.00 à 18.00 heures.

### En forme pour pas cher:

Le bien-être physique et l'aisance corporelle n'étant point un luxe, mais une nécessité, nous vous faisons l'offre avantageuse suivante:

12 mois: Fr. 660.-  
24 mois: Fr. 990.-  
6 mois: Fr. 440.-

20% de réduction accordée aux moins de 20 ans et aux retraités.

**Entraînement d'essai gratuit!**  
**Passez au centre ou appelez le 021/26 88 51!**

**Kieser Training Lausanne**

**«Musclez votre forme!»**

Rue du Simplon 32  
(au 4e étage du nouveau parking CFF)



## Le spécialiste des professions médicales

Consultant du secteur médical hospitalier et leader dans ce domaine, **IDÉAL MÉDICAL** est

### la réponse à vos recherches de personnel

pour votre cabinet.

Rapidité, compétence, liberté de choix dans les solutions proposées.

Nous vous libérons des contraintes inhérentes à l'embauche du personnel.

N'hésitez pas à nous contacter au numéro de téléphone 021/311 13 13. Nos conseillers vous renseigneront volontiers.

**IDÉAL MÉDICAL**, av. Ruchonnet 30, 1003 Lausanne  
Ouvert sans interruption de 8 heures à 18 h 30, service de garde le week-end.



**ideal medical**  
TEMPORAIRE & FIXE

Lausanne 021/311 13 13  
30, avenue Ruchonnet

# FOSSFOR

## Dossiers médicaux

Adresses / Protocoles opératoires / Rapports / Ordonnances  
Médicaments / Statistiques / Courrier personnalisé...

*Nous mettons toutes vos données à portée de main en réseau, partagé avec votre assistance médicale grâce à un logiciel créé personnellement avec notre aide et vos idées...*

## MédiSlash

Gestion de cabinet médical / Factures / Rappels  
Comptabilité / Relevé de factures / Comptes...

## Cd-Rom

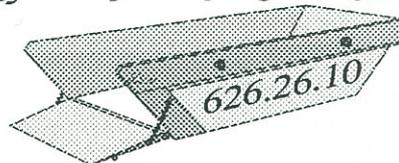
Lecteurs & Bases de données médicales sur CD

**POUR UN SUIVI MEDICAL  
PERFORMANT**



Fosfor sa 15, chemin de la Biolleyre 1066 Epalinges  
Tél. 021/784 00 88 Fax 021/784 20 62  
BUREAUTIQUE - LOGICIEL - FORMATION

## TINGUELY TRANSPORTS S.A.



Chemin de la Colline 12 - 1000 LAUSANNE 20  
Tél. 021/626.26.10 - Fax 626.26.20

## POUR L'ÉVACUATION DE TOUS VOS DÉCHETS

Nous vous informons que nous sommes équipés d'un parc de véhicules, conduits par une équipe dynamique, tous munis de radio, ce qui nous permet d'intervenir rapidement en tout temps (surplus de déchets, etc.).

Nous nous occupons également de collecter les

### déchets médicaux

avec autorisation de l'Etat, et cela sur simple appel téléphonique.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à notre numéro de téléphone permanent:

**021/626 26 10**

# Calendrier médical vaudois

Période du 26 octobre au 20 novembre 1992

N° 9/92

## LUNDI 26 OCTOBRE

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, BH 10, CHUV. – D<sup>r</sup> D. Solsman (Genève): «Incidence latérale en densitométrie.»  
18 h.-19 h.: Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Ch. des Falaises 1, Lausanne. – G. Saudan: «Pour l'histoire locale de la médecine et de la santé.»

## MARDI 27 OCTOBRE

12 h.: Colloque de l'Hôpital de Nyon. – Salle du Corjon. – D<sup>r</sup> J. Sanches: «IRM – applications cliniques.»  
12 h. 30: Colloque multidisciplinaire dermatologie-immunologie-néphrologie-rhumatologie. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont, salle 305. – D<sup>r</sup> Cl. Cachin: «Lupus érythémateux disséminé avec manifestations articulaires prédominantes.»  
20 h. 15: Colloque de l'Hôpital d'Aigle. – Cafétéria de l'Hôpital. – D<sup>r</sup> A. Genoud: «L'ischémie myocardique silencieuse.»

## MERCREDI 28 OCTOBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques. – Auditoire Yersin, CHUV. – Professeur Ph. Frei, D<sup>r</sup> A. Mantegani: «Etat septique sur probable maladie de Crohn.»  
12 h. 45: Conférence à l'Hôpital de zone de Montreux. – Salle de conférences. – D<sup>r</sup> J.-F. Schnegg: «Votre patient est hélicobacter positif et ensuite?»  
16 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Salle de conférences de l'Institut, Bugnon 27, entrée C3, Lausanne. – D<sup>r</sup> E. Hummler: «In-activation of the transcription factor CREB in the mouse via homologous recombination.»  
17 h. 30: Colloque postgradué du Service de neurologie. – Auditoire Yersin, CHUV. – D<sup>re</sup> A. Piguet, D<sup>r</sup> O. Berclaz, D<sup>r</sup> H. Fankhauser, privat-docent: «Présentation de deux cas de lombo-sciatique d'origine inhabituelle.»

## JEUDI 29 OCTOBRE

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Professeur M. Boillat et coll., D<sup>r</sup> O. Estoppey: «Allergie au latex: atteintes cutanées et respiratoires.»  
9 h.-13 h.: Colloque postgradué du Département de gynécologie-obstétrique. – Auditoire Tissot, CHUV.  
9 h.: Jeudi de la vaudoise. – Auditoire César-Roux, CHUV. – D<sup>r</sup> A. Calanca: «Toxicomanie et médecin praticien.»  
9 h. 15: Leçon inaugurale du D<sup>r</sup> L. Tappy, privat-docent. – Grand auditoire de l'École de médecine. – «Adaptations métaboliques au cours du jeûne.»  
10 h. 15-12 h.: Cours de formation postgraduée et continue. – Auditoire de l'Hôpital de Beaumont. – D<sup>r</sup> D. Hohl, privat-docent: «La différenciation épidermique in vivo et in vitro – Dias cliniques.»  
14 h. 15-15 h. 45: Conférence du Service universitaire de psychiatrie. – Auditoire de la clinique psychiatrique de Cery. – D<sup>re</sup> M. Lamour (Paris): «Perturbations des interactions précoces: le nourrisson face à une mère psychotique.»  
16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – D<sup>r</sup> R. Lerch, privat-docent (Genève): «Le myocarde immobile: stunned? hibernating? infarct?»  
17 h.: Discussions thérapeutiques pneumologie. – Universal business park, av. Gratta-Paille 2, Lausanne. – Modérateur: professeur Ph. Leuenberger: «Dialogues thérapeutiques.»  
17 h. 15: Journée de la Faculté. – Auditoire César-Roux, CHUV. – Exposé du professeur Ch. Toussaint: «Education et recherche médicales européennes.»  
18 h. 30-19 h. 30: Colloque des orthopédistes romands. – Hôpital de Beaumont, auditoire. – D<sup>r</sup> J. Dvorak (Zurich): «Cervicalgies et instabilité post-traumatiques.»

## LUNDI 2 NOVEMBRE

8 h. 15-9 h. 45 ou 10 h. 30: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (réservée aux collaborateurs du SUPEA). – Auditoire du Bercail, av. Chablière 5, Lausanne. – D<sup>r</sup> O. Bonard: «Deux thérapies brèves mère-enfant de nature et d'évolution très différentes. Réflexions faites lors de la camtânese deux ans plus tard.»

## MARDI 3 NOVEMBRE

11 h.-12 h.: Colloque scientifique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'Institut de médecine et d'hygiène du travail, Bugnon 19, Lausanne. – D<sup>re</sup> V. Wietlisbach, G. Meystre-Agostoni, J. Martin: «Traitement de la méthadone et risque d'infection VIH chez les toxicomanes vaudois.»  
12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, CHUV. – D<sup>r</sup> G. Corradin:

«Elicitation of specific cytolytic T lymphocytes by immunization with soluble malaria peptides.»  
17 h.: IV<sup>e</sup> journée lausannoise d'anesthésiologie. – Salle Sandoz, Hôtel Beau-Rivage, Lausanne. – Organisation: D<sup>re</sup> P. Ravussin et J.-P. Gardaz. – Inscription et renseignements: Secrétariat d'anesthésiologie, CHUV: 021/314 45 79.

## MERCREDI 4 NOVEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques. – Auditoire Yersin, CHUV. – Professeur Ph. Frei, D<sup>r</sup> A. Mantegani: «Etat fébrile et faiblesse des membres inférieurs.»  
16 h. 15: Séminaire de la Division de néphrologie du Service de pédiatrie et de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Salle de conférences de l'Institut de pharmacologie et toxicologie. – Professeur R. Chevalier (Charlottesville, USA): «ANP during development: Cellular regulation of sodium transport by cyclic GMP.»

## JEUDI 5 NOVEMBRE

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Professeur G. Bonadonna (Milan): «Role of medical oncology in the multimodality treatment of resectable breast cancer.»  
9 h. 30-12 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditoire de Beaumont. – D<sup>r</sup> A. Tanev (Vienne): «New trends in photochemotherapy. – Présentations cliniques.»  
9 h. 30-17 h. 30: 12<sup>e</sup> cours de perfectionnement du Service de neurologie de Lausanne. – Auditoire César-Roux, CHUV. – Modérateur: Professeur F. Regli: «Les urgences en neurologie.»  
9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – D<sup>re</sup> M. Vannotti et V. Manzocchi: «Mauvais traitements dans l'enfance: implications psychiques et somatiques chez l'adulte. Discussion à partir d'un cas.»  
11 h. 15-12 h.: Colloque commun PMU-DMI de formation postgraduée «SIDA». – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – Professeur J.-Ph. Chave, D<sup>r</sup> A. Iten: «SIDA: Quoi de neuf en 1992?»  
13 h. 30-17 h.: Colloque pour les dermatologues de la Suisse romande. – Auditoire Beaumont. – Symposium sur la ciclosporine en dermatologie.  
16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – D<sup>r</sup> A. del Bufalo, C.-A. Chételat, O. Kokou: «Présentation de leurs travaux.»  
18 h.: Colloque ORL postgradué. – Auditoire Yersin, CHUV. – D<sup>r</sup> F. Rahm: «Oreille interne et immunité.»

## VENDREDI 6 NOVEMBRE

12 h.: Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, CHUV. – D<sup>r</sup> J.-M. Tiercy (Genève): «Analyse du polymorphisme HLA par oligotyping: application en transplantation clinique.»  
13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Auditoire Tissot, CHUV. – Histoire des hôpitaux. – J. Taylor (York, GB): «Hospital and asylum architecture in England, 1840-1914.»

## LUNDI 9 NOVEMBRE

14 h.-15 h.: Colloque du métabolisme phosphocalcique. – Salle 10-301, BH 10, CHUV. – D<sup>r</sup> B. Burnand: «Ostéoporose et nutrition: études épidémiologiques.»  
18 h.-19 h.: Séminaire de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Ch. des Falaises 1, Lausanne. – J.-P. Goubert (Paris): «Biographie médicale et histoire totale: le cas du D<sup>r</sup> Lavergne (1756-1831).»

## MERCREDI 11 NOVEMBRE

11 h. 30-12 h. 30: Confrontations anatomo-cliniques. – Auditoire Yersin, CHUV. – D<sup>r</sup> M. Fried, privat-docent, D<sup>r</sup> Ch. Fontolliet: «Ascite avec hépatomégalie d'apparition récente.»  
12 h.: Colloque des spécialités du Service de pédiatrie. – Salle de colloques, BH 11-325, CHUV. – D<sup>r</sup> D. Beck, privat-docent: «Oncologie.»  
16 h. 15: Séminaire de l'Institut de pharmacologie et de toxicologie. – Salle de conférences de l'Institut, Bugnon 27, entrée C3, Lausanne. – L. A. Vasilets (Moscou): «Access channel for external cations in Na<sup>+</sup>/K<sup>+</sup>-ATPase. Gating role of lysine-rich N-terminus of the  $\alpha$ -subunit.»  
17 h. 30: Colloque postgradué de neurologie. – Auditoire Yersin. – Professeur H. Moser (Berne): «Génétique de la maladie de Duchenne et ses moyens de détection chez les porteurs de cette maladie.»  
17 h. 30: Colloque romand de radiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – Professeur F. Terrier: «L'examen du foie par résonance magnétique.»

## JEUDI 12 NOVEMBRE

8 h.-16 h.: Symposium du Département de médecine interne. – Auditoire César-Roux, CHUV. – «Lipides, artériosclérose et maladie coronarienne.» – Organisation et information: M<sup>me</sup> H. Meier, Bayer, Zurich (01/465 82 32).  
8 h. 15- 9 h.: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – Professeur A. Reinberg (Paris): «Conférence des sciences cliniques: chronobiologie et chronothérapie.»  
9 h. 45-10 h. 45: Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – D<sup>r</sup> L. Rivier: «Médicaments et conduite automobile: apport du laboratoire.» – M<sup>me</sup> C. Rouge: «Prescription médicamenteuse à la PMU.»  
16 h.-16 h. 45: Colloque de cardiologie. – Auditoire Tissot, CHUV. – D<sup>r</sup> A. Delabays: «Echocardiographie à l'effort: curiosité pour spécialiste ou méthode diagnostique à part entière?»  
17 h. 15: Leçon inaugurale du professeur F. J. Lejeune. – Auditoire César-Roux, CHUV. – «L'application systémique et régionale des cytokines en cancérologie.»  
18 h.: Colloque postgradué d'ORL. – Colloque interville Genève-Lausanne. – ZYMA, auditoire La Pagode, Nyon. – «Discussion de cas à problèmes des cliniques ORL de Lausanne et Genève.»  
20 h. 30: Conférence de la Fondation pour le développement de la psychothérapie médicale. – Aula du Palais de Rumine, Lausanne. – Professeur J. Starobinski: «La demande, le don, l'échange. Réflexions sur quelques gestes simples.»

## VENDREDI 13 NOVEMBRE

8 h. 30-17 h. 30: Assemblée générale de l'Association suisse romande de chirurgie coelioscopique. – Lausanne-Palace. – Renseignements et inscriptions: D<sup>r</sup> J.-M. Lambery, Lausanne, 021/653 57 84.  
13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. – Salle Forel, Hôpital de Cery. – Histoire des hôpitaux. – P. Pinon (Paris): «L'hospice de Charenton: l'architecture comme instrument de guérison.»

## LUNDI 16 NOVEMBRE

8 h. 15-9 h. 45 ou 10 h. 30: Conférence du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. – Auditoire du Bercail, av. Chablière 5, Lausanne. – D<sup>r</sup> J.-M. Porret: «Mérycisme à l'adolescence et échec de la refonte du narcissisme.»

## MARDI 17 NOVEMBRE

11 h.-12 h.: Colloque scientifique de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive. – Salle de colloques de l'Institut de médecine et d'hygiène du travail, Bugnon 19, Lausanne. – F. Gruet: «Prévention du SIDA chez les homosexuels: premiers résultats pour la Suisse d'une étude internationale.»  
12 h. 15: Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. – Salle de séminaires 2, BH 08, CHUV. – D<sup>r</sup> D. Lavanchy: «Evaluation des tests anti-HCV de deuxième génération et comparaison avec la présence de HCV-RNA.»

## MERCREDI 18 NOVEMBRE

16 h. 30: Séminaire de l'Institut de médecine et d'hygiène du travail. – Salle des colloques de l'Institut, Bugnon 19, Lausanne. – J.-F. Valley, privat-docent: «Risque radiologique lié au radon.»  
18 h.: Colloque postgradué ONO. – Auditoire Yersin, CHUV. – Présentation de cas cliniques par les services respectifs (ophtalmologie, neurologie, neurochirurgie, ORL).

## JEUDI 19 NOVEMBRE

8 h. 15-9 h.: Colloque du Département de médecine interne. – Auditoire Mayor, CHUV. – D<sup>r</sup> P.-F. Unger (Genève): «Analyse décisionnelle: un outil dans le diagnostic et le traitement de l'embolie pulmonaire.»  
9 h.-12 h.: Colloque de formation continue de la Polyclinique médicale universitaire. – Auditoire de la PMU, César-Roux 19, Lausanne. – Modérateurs: Professeur J. Wertheimer et D<sup>r</sup> H. Decrey: «Le praticien face à la personne âgée.»

## VENDREDI 20 NOVEMBRE

12 h.: Colloque du laboratoire central et de la Division d'hématologie du DMI. – Salle de séminaires 6, CHUV. – D<sup>r</sup> M. Nabholz, Ph. D.: «Regulation of CD 25 expression (IL-2 receptor  $\alpha$ -chain).»  
13 h.-14 h.: Conférence de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. Salle Forel, Hôpital de Cery. – Histoire des hôpitaux. – D. Jetter (Cologne): «Typologie de l'asile d'aliénés en Europe centrale vers 1800.»

Nous vous prions de nous faire parvenir vos annonces de colloques couvrant la période du 23 novembre 1992 au 8 janvier 1993 avant le lundi 9 novembre. Merci.

## *Pour votre assurance-vie sous forme*

- *de capital*
- *de rente viagère immédiate  
ou différée*

*faites confiance à*

*un partenaire solide - Pour la vie*



---

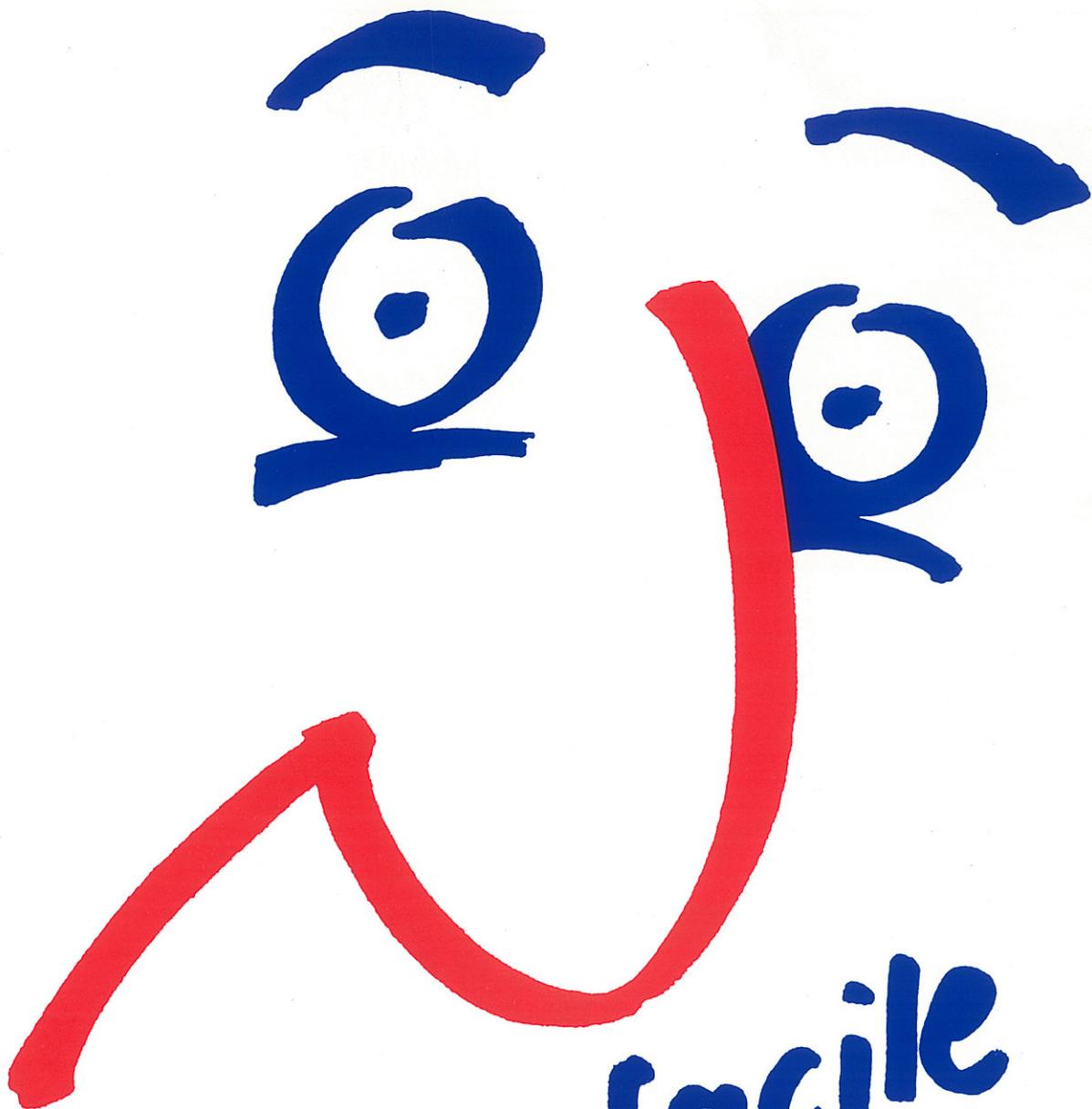
*Assurance-vie*

*vous bénéficierez*

- *d'importants avantages fiscaux*
- *de nos participations aux excédents*

*Nos conseillers sont volontiers à votre disposition (tél. 021 / 348 23 29), sans engagement.*

*Siège : Caroline 11 - 1003 Lausanne*



**c'est facile**

d'avoir un PC. Encore faut-il que le logiciel soit parfaitement adapté à vos besoins. Une chose est sûre: **l'administration du cabinet médical**, c'est une affaire de «pro». Alors, ne vous laissez pas influencer par le «baratin» des marchands du temple. Faites appel aux compétences.



**ÄRZTEKASSE  
CAISSE DES MÉDECINS  
CASSA DEI MEDICI**

AWS A2f

Zürich  
Tel. 01/461 39 00

Basel  
Tel. 061/691 60 50

Bern  
Tel. 031/951 63 11

Zentralschweiz  
Tel. 041/48 72 22

Ostschweiz  
Tel. 071/28 72 72

Graubünden  
Tel. 091/56 95 26

Ticino  
Tel. 091/57 26 56

Genève  
Tel. 022/343 08 68